CECI DIT

par **Philippe MARTIN**

Richesse, mode d'emploi

À la rédaction, il y a un bac où chacun peut déposer les bouquins qui ne l'intéressent pas. En fait, des livres qui n'intéressent personne et qui peuvent rester là plusieurs semaines, jusqu'à ce qu'une bonne âme les évacue dans la poubelle à papiers, juste à côté. Sauf hier ! Pas parce que les deux livres abandonnés rappelaient un quelconque *best-seller* mais parce qu'il y avait quelque chose d'amusant à les voir figurer côte à côte : *Comment vendre la valeur ?*, d'une part, et *La fabrique de pauvres*, par ailleurs…

Sans vouloir porter un jugement sur le contenu de ces doctes ouvrages, je me suis dit qu'il y avait sans doute plus qu'une simple coïncidence à ce qu'ils soient réunis de la sorte et qu'ils avaient peut-être des histoires à se raconter. L'idée que des livres se mettent à dialoguer me plaisait.

Je les ai donc feuilletés (nous, les journalistes, nous feuilletons souvent les bouquins). «*Les gagnants ont un plan, les perdants des excuses*», prévient l'un des deux en préface. Et l'autre poursuit : «*Sous prétexte de cohésion sociale, on punit les riches tout en prétendant aider les pauvres*». «*De nos jours, l'homme connaît le prix de tout, mais la valeur de rien*», enchérit le premier, en citant Oscar Wilde. «*On se demande pourquoi les gens achètent encore des somnifères*, se lamente le deuxième. *L'appareil réglementaire de la France est une machine à broyer toute initiative, à laminer les bénéfices, une source d'appauvrissement collectif*»…

Bref, comment faire pour devenir riche et ne pas se laisser submerger par la marée montante de la pauvreté ?

Les deux livres sont au moins d'accord sur un point : parler de la richesse ou de la pauvreté, c'est bonnet blanc et blanc bonnet. C'est tellement évident : si tous les pauvres devenaient riches, il n'y aurait plus de pauvres… Mais s'il n'y avait plus de pauvres, les riches perdraient leur statut de riches. Inimaginable !

Autrement dit, ce n'est pas demain la veille…

LE CHIFFRE

53,9 %

En 2013, 53,9 % des défunts ont été incinérés en Belgique, soit un peu moins de 60 000 Belges. Par rapport à 1990, le nombre de crémations a quasiment triplé mais les pourcentages varient fortement d'une région à l'autre. En Wallonie, on favorise les enterrements classiques, car à peine 38 % des défunts ont été incinérés en 2013.

ARRÊT SUR IMAGE



AFP

Very british La 490e édition du Kiplingcotes Derby, la plus ancienne course hippique de Grande-Bretagne, s'est déroulée hier. Elle a eu lieu chaque année depuis 1519 sur un parcours de 4 miles sur des chemins ruraux. La tradition veut que le second reçoive une prime plus élevée que le vainqueur.

L'INFO DU JOUR

Pour 100 ma



« Il faut prendre les devants avec l'urbanisme, et bien expliquer le pourquoi des choses. » **Frédéric SERVAIS**

Le salon Bois & Habitat démarre ce vendredi à Namur. En Belgique, plus de 300 entreprises seraient susceptibles de construire en bois. Seulement 3 % d'entre elles produisent plus de 50 maisons par an.

● **Dominique WAUTHY**

En 2013, 2027 maisons neuves en bois ont trouvé place dans nos rues et paysages (8 % du marché, soit un chiffre stable). Du bois souvent masqué, partiellement ou non, par une part de briques, de béton ou autres parements. La part de marché occupée par le bois dans les RES (Rénovation-extension-surélévation) reste également plus ou moins stable, avec un taux de 3 % dans ce cas.

Les entreprises wallonnes représentent près de trois quarts des entreprises belges de construction en bois. Cependant, le nombre moyen de constructions réalisées par entreprise en Wallonie reste proche du tiers de celui des sociétés flamandes. Ainsi, pour l'année 2014, alors que les constructeurs wallons assemblaient 13 maisons (nombre moyen de constructions bois par entreprise), les entrepreneurs du nord du pays en construisaient 34.

> Entrepreneurs généraux, menuisiers et charpentiers wallons mixeraient davantage leurs activités.

« *La construction flamande serait, de manière générale, plus orientée sur le clé sur porte. Il s'agirait d'une production plus systématisée, plus intensive qui se traduirait par des tailles d'entreprise plus importantes* », analyse Hout Info Bois dans un récent « État de la construction bois en Belgique, 2011-2014 ».

La construction bois wallonne ne constituerait pas une activité unique dans le chef des entreprises, alors que ce serait sans doute le cas en Flandre. Entrepreneurs généraux, menuisiers et charpentiers wallons mixeraient davantage leurs activités que leurs homologues du nord. Vingt-six entreprises wallonnes, aux activités diversifiées, n'ont ainsi pas de réalisation de maison en bois à leur actif dans leur bilan 2013 ou 2014. Contre seulement deux en Flandre ! Ce qui fait qu'un grand nombre de sociétés de construction en bois produisent peu de maisons par an, à côté d'un faible nombre d'entreprises qui en construit beaucoup.

Les principaux leaders en Wallonie sont Jumatt, TomWood, NaturHome, Paquet… On exporte même notre savoir-faire. En 2013, 135 maisons en bois ont été livrées dans les pays voisins (342 en 2011). « *En termes d'unités, depuis 2011, le nombre augmente constamment* », analyse encore Hout Info Bois qui chiffre 2027 maisons en 2013 (1077 en 2010).

Dans les bâtiments publics, la structure intérieure en béton demeure incontournable dans les cahiers des charges. L'un ou l'autre caisson de bois en façade reste l'exception pour ce type d'ouvrage. Certaines prescriptions urbanistiques rigides, datant d'une autre époque, freinent encore les projets et leurs réalisations. Mais peu à peu, l'ouverture gagne du terrain. ■

Pas de négociation cette fois

Frédéric Servais (Artau architectures) a eu l'opportunité de construire une maison toute parée de bois dans la région de Stavelot. Terrain et prescriptions s'y prêtaient. « *Le terrain était en vente suite à une faillite. Le notaire m'a transmis directement les données de la parcelle et je me suis rendu compte que le règlement de lotissement, datant du début des années 70, était très large concernant les matériaux de façade* », explique l'architecte quadragénaire dont les bureaux se trouvent à Malmedy.



Artau architectures

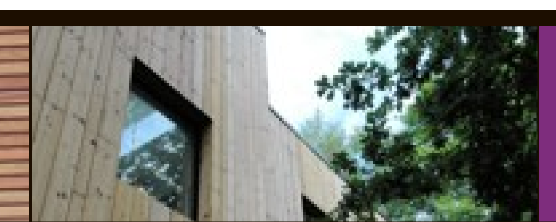
Pour le bardage extérieur, les bons concepteurs sont attentifs à la décoloration du bois sous l'action des UV et de la pluie.

D'ordinaire, les prescriptions urbanistiques des lotissements sont très restrictives. On n'était pas dans ce cas de figure, l'architecte n'a pas dû négocier avec l'urbanisme. Ici au cœur des forêts, le bardage vertical s'intègre à merveille.

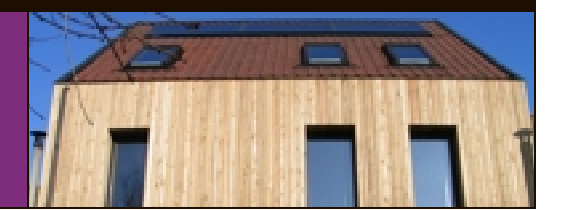
« *Parfois, l'utilisation du bois fait l'objet de négociations avec l'urbanisme. Dans certains cas, on n'a pas le choix. Cela dépend d'une commune ou d'une province à l'autre. J'ai quelques dossiers où la construction et le bardage bois ont été bien accueillis. C'était chaque fois en province de Liège. Je sais que pour mes confrères de Namur et du Hainaut, ainsi que dans certaines zones de Bruxelles, l'urbanisme laisse souvent moins de latitude.* »

La maison de la famille Servais, construite en 2007-2008, est passive. « *Ce qui a notamment orienté mon choix par rapport à d'autres matériaux, c'est que l'ossature permet d'isoler l'enveloppe sur toute l'épaisseur. Pour la mise en œuvre, j'ai fait appel à des artisans au faîte de la technique.* » Le propriétaire se réjouit du confort de son habitation : « *La température intérieure y reste constante, c'est très agréable.* » Autre avantage, la vitesse d'exécution du chantier. Une fois le bâti fermé, de suite au sec, on peut s'atteler à la finition de manière confortable. « *On a ainsi placé les plaques de plâtre et l'électricité nous-même. Sans gros outillage.* » ■ **D.W.**

aisons neuves, huit en bois



2,92 % des rénovations, extensions, surélévations sont en bois.



TomWood

Si l'urbanisme vous empêche parfois de laisser le bois apparent côté face de votre maison, vous restez libre côté pile.

Des murs intérieurs en terre cuite

De la tradition du maçon, Thomas & Piron est aussi passé à la construction neuve en ossature bois pour répondre à l'évolution du marché.

« *Notre concept TomWood est une marque. Les murs intérieurs de nos maisons à ossature bois sont en terre cuite. L'argile ajoutée augmente l'inertie de ce type constructif* », avance André Rulkin, directeur de TomWood.

Pour une maison saine et aboutie, la maîtrise globale est essentielle. « *On a bien étudié notre concept pour éviter et contourner toutes les difficultés et contraintes liées à ce matériau naturel. On a dépassé notre savoir-faire, reste que pour les finitions intérieures, il s'agit du même métier.* »



TomWood

L'ossature bois est privilégiée, notamment pour compresser les coûts.

Une clientèle plus mûre, à la réflexion écologique prononcée, souhaite aujourd'hui une maison à prix abordable mais répondant à son aspiration. « *La construction évolue très fort, et pas seulement dans le bois. On ne construit plus comme il y a 4-5 ans encore. Nous formons notre personnel avec de grandes exigences ; nos ingénieurs-produits sont là pour la maîtrise des nombreux paramètres qui font la bonne maison en bois.* »

Aux yeux d'André Rulkin, la dynamique du secteur est positive ; certaines administrations rejettent toujours le bois, sans doute par méconnaissance ou mauvaises expériences du matériau par le passé. Au point parfois que certains clients abandonnent leur rêve et projet.

« *Il y a lieu de bien connaître chaque essence, son utilisation et ses réactions selon l'exposition aux UV et intempéries. On travaille avec de l'épicéa belge, allemand ou français* », termine André Rulkin. Le concept basse énergie va jusqu'au passif si on ajoute 15 % de plus au budget. ■ **D.W.**

VITE DIT

- **Bois & Habitat**, le plus grand salon européen dédié à la construction, la rénovation et les aménagements en bois se déroulera du vendredi 20 au lundi 23 mars inclus à Namur Expo.
  > www.bois-habitat.com

- Fin 2014, la **Confédération Construction** a créé une nouvelle plateforme construction bois. L'objectif de cette nouvelle plateforme est de développer de plus grandes synergies entre les divers corps de métiers concernés par la construction bois (les entreprises générales, les menuisiers et les couvreurs) tout en promotionnant davantage celle-ci auprès du grand public.
  > www.confederationconstruction.be/constructionbois

- Même si elle reste minoritaire par rapport à la construction traditionnelle, **la construction bois possède de nombreux atouts** pour répondre aux défis environnementaux et démographiques de notre pays. Parmi ces différents atouts, citons entre autres :

- la préfabrication en atelier et les rapidités d'assemblage permettant de diminuer la durée des chantiers.

- le faible poids de la construction en bois en adéquation avec des sols à plus faibles portances ; et donc des fondations moins lourdes,

- l'adéquation aux nouvelles tendances architecturales.

- la performance de l'isolation thermique assurée par la possibilité d'augmenter l'épaisseur des couches d'isolation sans augmenter substantiellement l'épaisseur totale des façades (l'isolant remplissant tout l'espace disponible entre les montants).

- le caractère renouvelable et local du bois (labels FSC et PEFC).
  > www.maisons-ossature-bois.be